



Conseil

Distr. générale
26 juillet 2012
Français
Original : anglais

Dix-huitième session
Kingston (Jamaïque)
16-27 juillet 2012

Décision du Conseil de l'Autorité internationale des fonds marins concernant la candidature à l'élection au poste de Secrétaire général

Le Conseil de l'Autorité internationale des fonds marins,

Agissant conformément aux dispositions du paragraphe 2 b) de l'article 162 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer en date du 10 décembre 1982,

Propose à l'Assemblée la candidature suivante à l'élection au poste de Secrétaire général :

Nii A. Odunton (Ghana)

*26 juillet 2012
180^e séance*

